

Vu la délibération du Conseil Communal en Séance Publique du 23 septembre 2014 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1^{er} janvier 2015, les tarifs du Service de l’Affichage et de la Publicité sont fixés comme suit :

TARIFS Hors Taxes
(pour conservation 7 jours)

Réseau VILLE (format 80 x 120)	
• 30 affiches	320,00 €
• Associations	120,00 €
• Associations + Pub. De Tiers	290,00 €
Réseaux : LUX A – B – C – D – E (format 120 x 176 / 10 affiches)	1.470,00 €
Réseaux : Principauté 1 - Monte-Carlo 1 & 2 (format 400 x 300 / 8 affiches)	3.420,00 €
Réseau : Principauté 2 (format 400 x 300 / 5 affiches)	2.350,00 €
Réseau : Parvis du Stade Louis II (panneau déroulant 4 bâches) (format 320 x 240 / 1 affiche) Tarif pour une seule affiche	840,00 €

TARIFS Hors Taxes
Grand Prix – majoration de 50 % sauf Associations
(pour conservation 7 jours)

Réseau VILLE (format 80 x 120)	
• 30 affiches	480,00 €
• Associations	120,00 €
• Associations + Pub. De Tiers	290,00 €
Réseaux : LUX A – B – C – D – E (format 120 x 176 / 10 affiches)	2.205,00 €
Réseaux : Principauté 1 – Monte-Carlo 1 & 2 (format 400 x 300 / 8 affiches)	5.130,00 €
Réseau : Principauté 2 (format 400 x 300 / 5 affiches)	3.525,00 €
Réseau : Parvis du Stade Louis II (panneau déroulant 4 bâches) (format 320 x 240 / 1 affiche) Tarif pour une seule affiche	1.260,00 €

Arrêté Municipal n° 2014-3160 du 10 octobre 2014 portant fixation des tarifs 2015 de l’affichage et publicité gérés par la Commune.

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l’organisation communale, modifiée ;

Vu l’arrêté municipal n° 2013-2267 du 8 juillet 2013 portant fixation des tarifs 2014 de l’affichage et publicité gérés par la Commune ;

Vu l’arrêté municipal n° 2013-2893 du 16 septembre 2013 complétant l’arrêté municipal n° 2013-2267 du 8 juillet 2013 portant fixation des tarifs 2014 de l’affichage et publicité gérés par la Commune ;

TARIFS Hors Taxes
Grand Prix Historique et Grand Prix Electrique
majoration de 25 % sauf Associations
(pour conservation 7 jours)

Réseau VILLE (format 80 x 120)	
• 30 affiches	400,00 €
• Associations	120,00 €
• Associations + Pub. De Tiers	290,00 €
Réseaux : LUX A – B – C – D – E (format 120 x 176 / 10 affiches)	1.837,50 €
Réseaux : Principauté 1 – Monte-Carlo 1 & 2 (format 400 x 300 / 8 affiches)	4.275,00 €
Réseau : Principauté 2 (format 400 x 300 / 5 affiches)	2.937,50 €
Réseau : Parvis du Stade Louis II (panneau déroulant 4 bâches) (format 320 x 240 / 1 affiche) Tarif pour une seule affiche	1.050,00 €

TARIFS Hors Taxes
(par jour)

PUBLICITE (au m ²)	82,00 €
DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose	3,00 €
ORIFLAMME (à l'unité) incluant la pose et dépose par les Services Techniques Communaux	27,50 €
ETENDARD (à l'unité) Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	27,50 €
KAKEMONO (à l'unité) petit modèle - hors pose et dépose	13,50 €
KAKEMONO (à l'unité) grand modèle - hors pose et dépose	27,00 €

TARIFS Hors Taxes
Grand Prix – majoration de 50 %
(par jour)

PUBLICITE (au m ²)	123,00 €
DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose	4,50 €
ORIFLAMME (à l'unité) incluant la pose et dépose par les Services Techniques Communaux	41,25 €
ETENDARD (à l'unité) Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	41,25 €
KAKEMONO (à l'unité) petit modèle - hors pose et dépose	20,25 €
KAKEMONO (à l'unité) grand modèle - hors pose et dépose	40,50 €

TARIFS Hors Taxes
Grand Prix Historique et Grand Prix Electrique
majoration de 25 %
(par jour)

PUBLICITE (au m ²)	102,50 €
DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose	3,75 €
ORIFLAMME (à l'unité) incluant la pose et dépose par les Services Techniques Communaux	34,50 €
ETENDARD (à l'unité) Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	34,50 €
KAKEMONO (à l'unité) petit modèle - hors pose et dépose	17,00 €
KAKEMONO (à l'unité) grand modèle - hors pose et dépose	33,75 €

TARIFS Hors Taxes annuels
(panneaux de longue conservation)

BOULEVARD DU JARDIN EXOTIQUE LC 02 – LC 03	640 x 250	22.890,00 €
BOULEVARD D'ITALIE		
LC 04	150 x 240	9.384,00 €
LC 05	400 x 300	28.560,00 €
LC 06	500 x 240	28.560,00 €
AVENUE PRINCE PIERRE LC 01 (déroulant – tarif pour 1 face)		
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE LC 07 (déroulant – tarif pour 1 face)		
PARVIS DU STADE LOUIS II LC 22 (déroulant – tarif pour 1 face)	320 x 240	15.606,00 €
AVENUE DU PORT LC 26 (déroulant – tarif pour 1 face)		
AVENUE PRINCESSE GRACE LC 31 (déroulant – tarif pour 1 face)		

BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE LC 08	400 x 300	16.120,00 €
AVENUE PRINCESSE GRACE LC 17		
AVENUE DU PORT LC 20 – LC 21		
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE LC 09	240 x 160	6.785,00 €
BOULEVARD DU LARVOTTO LC 23	400 x 300	21.830,00 €
BOULEVARD DES SPELUGUES LC 24	1900 x 240	73.470,00 €
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE LC 27 – LC 28 – LC 29 – LC 30	120 x 150	3.330,00 €
GALERIE DE LA MADONE GALERIE PLACE DES MOULINS Tarif unique par support		340,00 €
GALERIE DU PARKING DES PECHEURS Tarif normal par support		704,00 €
Tarif « association » par support		420,00 €
Bâche sur passerelle ou Tunnel Louis II Tarif à l'unité hors pose et dépose		220,00 €
Forfait pour manifestation exceptionnelle Tous autres supports publicitaires Tarif pour 7 jours – Pour 100 m ²		10.880,00 €
Journée supplémentaire – Pour 100 m ²		1.566,00 €
Forfait pour pose d'une face de 3 m ² Stade Nautique Rainier III (durant la patinoire) Tarif pour 7 jours – Pour 100 m ² 35 % de remise professionnelle		6.450,00 €

ART. 2.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2013-2267 du 8 juillet 2013 et l'arrêté municipal n° 2013-2893 du 16 septembre 2013 seront et demeureront abrogées à partir du 1^{er} janvier 2015.

ART. 3.

Le Receveur Municipal et le Chef du Service de l'Affichage et de la Publicité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 10 octobre 2014, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 10 octobre 2014.

Le Maire,
G. MARSAN.